



HAL
open science

Les trois vies du Catéchisme républicain, philosophique et moral de la Chabeaussière

Jean-Charles Buttier

► **To cite this version:**

Jean-Charles Buttier. Les trois vies du Catéchisme républicain, philosophique et moral de la Chabeaussière. *Annales historiques de la Révolution française*, 2011, 364, pp.163 - 192. 10.4000/ahrf.12041 . hal-01631532

HAL Id: hal-01631532

<https://hal.science/hal-01631532>

Submitted on 15 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les trois vies du Catéchisme républicain, philosophique et moral de la Chabeaussière

Jean-Charles Buttier



Édition électronique

URL : <http://ahrf.revues.org/12041>
DOI : 10.4000/ahrf.12041
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études
robepierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2011
Pagination : 163-192
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Jean-Charles Buttier, « Les trois vies du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* de la Chabeaussière », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 364 | avril-juin 2011, mis en ligne le 01 juin 2014, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://ahrf.revues.org/12041> ; DOI : 10.4000/ahrf.12041

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés



LES TROIS VIES DU CATÉCHISME RÉPUBLICAIN, PHILOSOPHIQUE ET MORAL DE LA CHABEAUSSIÈRE

Jean-Charles BUTTIER

Un catéchisme politique est un ouvrage élémentaire résumant une doctrine politique. Il est généralement rédigé sous la forme d'une succession de questions et de réponses. Suivant cette définition, j'ai constitué un corpus de 815 catéchismes politiques français (pour 391 titres) édités de 1789 à 1914. Pour étudier ce genre de la littérature politique, je m'intéresserai à un ouvrage en particulier, le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, par Auguste Étienne Xavier Poisson de La Chabeaussière qui a connu 82 rééditions de l'an II à 1893. Outre le fait que ce soit le plus important succès éditorial de notre corpus, cette étude de cas nous permettra d'analyser les raisons du développement du catéchisme politique au xix^e siècle. Afin de replacer le *Catéchisme républicain, philosophique et moral* dans son contexte éditorial, je me demanderai dans un premier temps comment le catéchisme est devenu politique, avant de m'intéresser aux raisons spécifiques du succès éditorial de l'ouvrage de La Chabeaussière et conclure par l'analyse des différentes incarnations du texte et des réceptions induites.

Mots-clés : Catéchisme politique, école, héritage révolutionnaire, littérature politique, livre.

La politisation des lectures populaires pendant la Révolution française, tout comme la politisation du peuple par ses lectures, n'est pas un territoire de recherches vierge. Les historiens se sont ainsi intéressés à l'étude de la littérature dite « de colportage » diffusée pendant la période révolutionnaire. Un ouvrage collectif de 1989 paru sous la direction de Lise Andries¹ ainsi qu'un article de Hans-Jürgen Lüsebrink et

(1) Lise ANDRIES (dir.), *Colporter la Révolution*, Montreuil, Ville de Montreuil, bibliothèque Robert Desnos, 1989.

Rolf Reichardt² paru en 1996 posent la même question dans leur titre : comment « colporter la Révolution » ? Les almanachs révolutionnaires forment le cœur de cette littérature populaire considérée comme un vecteur de politisation de premier plan et à ce titre ont déjà été étudiés, que ce soit par Albert Soboul et Gundula Gobel³, Claire Gaspard⁴ ou bien Michel Biard⁵ dans le cas précis de l'*Almanach du Père Gérard*. Toutefois, un autre genre littéraire, certes moins important quantitativement, n'a pas autant attiré l'attention et mérite pourtant que l'on s'y attarde : les catéchismes politiques. Hans-Jürgen Lüsebrink et Rolf Reichardt intègrent les catéchismes politiques dans leur article en insistant sur leur parenté avec les almanachs tout en faisant une intéressante distinction quant à la « présentation beaucoup plus systématique et didactique de tout un credo socio-politique »⁶. Les auteurs considèrent l'almanach de Collot d'Herbois comme un catéchisme, ce qui pose d'ailleurs la question de la définition de cet objet historique. Il existe donc une spécificité des catéchismes politiques au sein de la littérature populaire qui est matérialisée dans l'ouvrage collectif dirigé par Lise Andries par la présence d'un article de Jean Hébrard consacré aux catéchismes politiques des premières années de la Révolution⁷. Dans le cadre de la recherche de doctorat que je mène sur les catéchismes politiques français du long XIX^e siècle, il m'a été possible de constituer un corpus de 815 catéchismes politiques dont la publication s'étale principalement entre 1789 et 1914. Sans être un phénomène uniquement révolutionnaire, il est indéniable que le catéchisme politique prend son essor avec la Révolution française puisque 43 % de la production de tout ce long XIX^e siècle se concentre sur cette décennie. Un catéchisme politique est le résumé d'une doctrine politique, rédigé en général sous la forme d'une succession de questions et de réponses. Mon corpus est composé de textes présentant cette forme catéchistique, de textes comportant le terme « catéchisme » dans leur titre ou bien de livres considérés comme tels par leur auteur. Jusqu'à mainte-

(2) Hans-Jürgen LÜSEBRINK, Rolf REICHARDT, « Colporter la Révolution : Médias et prises de parole populaires », dans Roger CHARTIER, Hans-Jürgen LÜSEBRINK (dir.), *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, IMEC Éditions-Éditions de la maison des sciences de l'Homme, 1996, p. 77-107.

(3) Gundula GOBEL, Albert SOBOUL, « Audience et pragmatisme du Rousseauisme : les Almanachs de la Révolution (1788-1795) », *AHRF*, 1978, n° 1, p. 608-640.

(4) Claire GASPARD, « Les almanachs de l'an II. Quoi de neuf en dehors du calendrier ? », *AHRF*, 1986, n° 1, p. 141-159.

(5) Michel BIARD, « L'*Almanach du Père Gérard*, un exemple de diffusion des idées jacobines », *AHRF*, 1990, n° 1, p. 19-29.

(6) Hans-Jürgen LÜSEBRINK, Rolf REICHARDT, art. cit., p. 77.

(7) Jean HÉBRARD, art. cit., p. 53-72.



nant, seuls les catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire ont été étudiés en tant que tels, que ce soit par Emmet Kennedy⁸, Jean Hébrard⁹ ou encore Yveline Fumat¹⁰ qui s'est intéressée en particulier à la transmission de ce type de textes entre les trois républiques. Comme l'a montré Ronald Gosselin¹¹ concernant les almanachs de 1848, il est particulièrement fructueux de s'intéresser à la filiation thématique entre la Première et la Seconde République. Une telle étude est rendue possible par le jeu des rééditions des catéchismes révolutionnaires de la Première à la Troisième République qui se constituent progressivement en « mémoire ». Non seulement l'étude des catéchismes politiques permet d'affiner notre connaissance de la littérature politique révolutionnaire et de ses héritages tout au long du siècle, mais elle permet aussi de replacer ces livres dans un genre qui dépasse les frontières géographiques et chronologiques de la Révolution française. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'organiser avec Émilie Delivré une conférence en 2006 qui portait sur les catéchismes politiques et dont les actes viennent d'être publiés¹². La première conclusion de ce colloque¹³ a été un consensus sur l'aspect formel de cet objet historique, tel que je l'ai défini plus haut. Cette rencontre fut aussi l'occasion de s'interroger sur le rapport entre discours religieux laïcisé et parole politique sacralisée, ce qui renvoie aux interrogations sur l'existence d'une religion révolutionnaire¹⁴. Si l'on prend l'exemple français, les catéchismes politiques servent de support de politisation principalement dans un contexte scolaire à l'époque de la Révolution française pour voir leur utilisation s'élargir ensuite dans le courant du

(8) Emmet KENNEDY, « The French revolutionary catechisms : ruptures and continuities with classical, Christian and Enlightenment moralities », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, n° 199, The Voltaire foundation at the Taylor institution, Oxford, 1981, p. 353-362.

(9) Jean HÉBRARD, « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », dans Marie-Françoise LEVY (dir.), *L'enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 171-193.

(10) Yveline FUMAT, « La Formation du jeune citoyen (les catéchismes républicains 1792-1848-1882) », dans *Manuels scolaires et Révolution française* [7 juin 1989], Paris, Messidor, 1989, p. 39-54. Voir aussi le récent ouvrage de Adrian VELICU, *Civic Catechisms and Reason in the French Revolution*, Farnham, Ashgate, 2010.

(11) Ronald GOSSELIN, *Les almanachs républicains : traditions révolutionnaires et cultures politiques des masses populaires de Paris (1840-1851)*, Paris, L'Harmattan, 1993.

(12) Les actes du colloque de Florence intitulé *Le catéchisme politique : un prêche sur l'autel de la modernité?* organisé à l'Institut Universitaire Européen de Florence les 27-28 octobre 2006 sont en ligne dans le premier numéro de *La Révolution française*, revue électronique de l'Institut d'Histoire de la Révolution française. URL : <http://lrf.revues.org/index.html>.

(13) Jean-Charles BUTTIER, « Bilan et perspectives du colloque », *La Révolution française* [En ligne], Les catéchismes républicains, mis en ligne le 13 novembre 2009, Consulté le 21 janvier 2010. URL : <http://lrf.revues.org/index132.html>.

(14) Claude LANGLOIS, « La religion révolutionnaire », dans Bernard PLONGERON (dir.), *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820)*, Paris, Turnhout, Brepols, 1988, p. 367-432.

XIX^e siècle (manuels électoraux, pamphlets, support de vulgarisation d'un corps de doctrine, etc.)

Au cours du dépouillement de mon corpus, j'ai découvert qu'un catéchisme politique se distinguait clairement par le nombre de ses rééditions (82 recensées) ainsi que par sa longévité éditoriale (de l'an II à 1893) : le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, écrit en l'an II par Auguste Étienne Xavier Poisson de La Chabeaussière. Il a d'ailleurs fait l'objet d'un article du professeur A. Ferreira Brito de l'Université de Porto, paru en 1994¹⁵, mais il s'agit plus pour l'auteur de présenter ce qu'il considère comme « l'incarnation parfaite » de la religion révolutionnaire, que d'une étude spécifique de ce catéchisme. Suivant Roger Chartier, il est pourtant réducteur de disjoindre l'analyse du texte de sa matérialité : « L'historicité première d'un texte est celle qui lui vient des négociations nouées entre l'ordre du discours qui gouverne son écriture, son genre, son statut, et les conditions matérielles de sa publication »¹⁶. Ainsi, bien que ce texte soit relativement connu, il nous paraît important de reprendre le dossier car il n'a pas été étudié dans toute la variété de ses incarnations. Les jeux de réédition du catéchisme de La Chabeaussière entre les périodes révolutionnaires et républicaines montrent en particulier la forte mobilisation mémorielle de ce texte.

Une politisation du catéchisme au XIX^e siècle

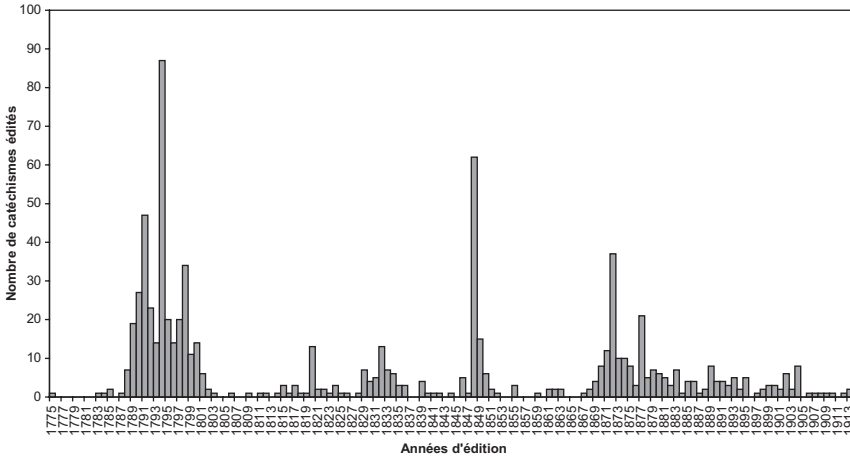
La Révolution française représente la principale période de production de catéchismes politiques, puisque, entre 1788 et 1804, 150 catéchismes différents sont composés représentant un total de 346 catéchismes politiques édités. Si l'on reprend la chronologie révolutionnaire, trois périodes différentes apparaissent : les années 1789-1791, l'an II qui est le pic incontestable de tout notre corpus, et la période du Directoire. Des catéchismes politiques sont publiés dès 1789 mais c'est surtout l'année 1791 qui marque l'accélération de la production de ce type d'ouvrages. Avec 47 catéchismes politiques publiés au total cette année, c'est le troisième pic de l'ensemble de notre corpus après l'an II et 1848. On note alors le développement de la production de catéchismes destinés à expliquer les textes fondamentaux nouveaux : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution et Constitution civile du

(15) Antonio FERREIRA DE BRITO, « Un catéchisme français au service de la Révolution. Un poème à la Raison et à l'Être suprême », dans *Intercambio, Revue de l'Institut français de la Faculté de Lettres de l'Université de Porto*, n° 5, 1994, p. 57-89.

(16) Roger CHARTIER, *Ecouter les morts avec les yeux*, Paris, Fayard, 2008, p. 51.

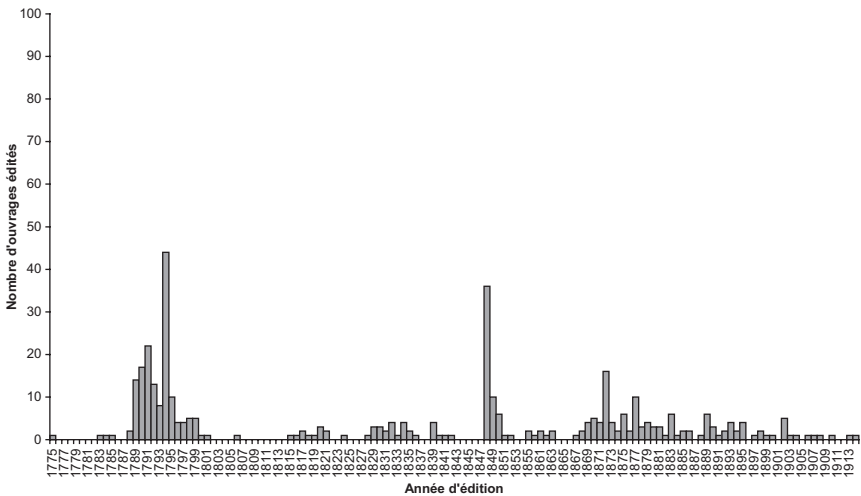


Illustration 1 : Répartition chronologique des catéchismes politiques



clergé. Ce fut aussi l'occasion de voir plusieurs utilisations de la forme catéchistique s'entrecroiser : vulgariser des textes de droit, d'une part, diffuser une critique pamphlétaire de ces mêmes textes, d'autre part. C'est toutefois l'utilisation scolaire du catéchisme qui devient ensuite prédominante. Les pics de l'an II et de l'an VI s'expliquent en effet par le lancement par la Convention nationale en l'an II d'un concours pour la rédaction de livres élémentaires destinés aux écoles qui a très fortement stimulé la production de manuels scolaires révolutionnaires. Les ouvrages présentés pour la section « élémens de morale républicaine » étaient principalement des catéchismes politiques. 94 ouvrages furent produits dans le contexte immédiat du concours qui n'est officiellement clos que le 11 germinal an IV après vingt-six mois. Entre l'an IV et l'an X, il n'y a que 13 titres nouveaux pour un total de 83 catéchismes scolaires. Ce déséquilibre très net entre les nouveautés et les rééditions s'explique par la large diffusion de manuels primés dans les écoles de la République et des républiques sœurs (47 éditions). Le poids de la Révolution française dans le corpus général s'explique donc en partie par l'importance de l'utilisation de la forme catéchistique pour rédiger des manuels scolaires. Cette explosion éditoriale se tarit rapidement et il faut attendre la Seconde République pour voir resurgir ce genre littéraire.

Illustration 2 : Répartition chronologique des titres nouveaux



L'année 1848 représente le second pic éditorial de l'ensemble de notre corpus. La production est quasi identique à celle de l'an II si l'on ne s'intéresse qu'aux titres nouveaux (respectivement 44 et 36). Il y eut des rééditions de textes révolutionnaires dont l'ouvrage de La Chabeaussière ou de catéchismes politiques des années 1830 publiés sous l'égide de la Société des droits de l'homme. L'instauration du suffrage universel a eu un effet stimulateur comme le prouve le développement des catéchismes électoraux dans la seconde moitié du XIX^e siècle : 130 catéchismes au total dont 66 républicains. Cette floraison des catéchismes de la Seconde République s'explique pour Maurice Agulhon par un « espace resté disponible » par le terrain perdu par l'Église à condition que les idées nouvelles « se coulent dans les modes anciens d'expression »¹⁷.

L'année 1872 est une autre étape importante. C'est le quatrième pic éditorial après l'an II, 1848, et 1791. On constate alors l'importance des rééditions successives d'un petit nombre de textes. On assiste à une forte diffusion d'ouvrages républicains comme par exemple le *Catéchisme du bon républicain*, écrit par Elphège Boursin en 1872 et qui

(17) Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Le Seuil, 1992 [1973], p. 23.



connut 27 éditions en 1872-1873¹⁸. Le catéchisme politique est mobilisé pour défendre la République. La production décroît rapidement après les années 1870. La progressive séparation des sphères politique, religieuse et scolaire dans le contexte de la laïcisation explique cet effacement de la forme catéchistique dans la littérature politique. Yves Déloye souligne le même phénomène de confusion des sphères politique et religieuse dans l'introduction de son étude du cléricisme électoral :

« D'où un constant va-et-vient entre ces différentes sphères d'action, entre le sacré et le politique, dont il est difficile de postuler le désencastrement. C'est donc à la prise en considération de la latence historique d'une certaine confusion entre le politique et le religieux que cette enquête nous convie »¹⁹.

Le succès du catéchisme politique jusqu'aux débuts de la Troisième République peut être considéré comme le reflet de cette « latence historique ».

Mais le catéchisme doit avant tout être considéré comme une pédagogie qui fut largement répandue dans le contexte des Réformes religieuses. La large mobilisation de la forme catéchistique par les révolutionnaires peut s'expliquer par le ralliement de bon nombre de clercs, en particulier chez les enseignants, aux idées de la Révolution. L'abbé Gallet, sous-principal du collège de Vienne, auteur en 1791 d'*Éléments de la constitution française*²⁰, nous éclaire dans sa préface sur les motivations de ces clercs à reprendre la forme du catéchisme :

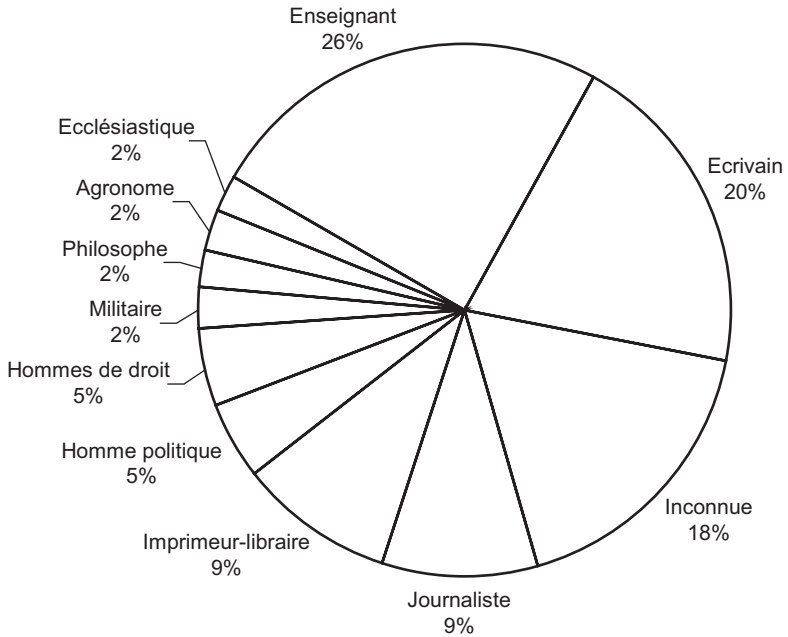
« C'est pour en faciliter la connoissance et rendre ces principes familiers au plus grand nombre des Citoyens, et surtout à la Jeunesse Française, que j'ai entrepris de les expliquer sous la forme la plus simple et la plus instructive. Si le Chrétien a son Catéchisme, et si on l'instruit, dans cette forme, de la Religion révélée de nos Pères, pourquoi ne l'emploieroit-on pas pour instruire le Citoyen de la Religion de la Nature ? »

(18) Elphège BOURSIN, *La politique du père Gérard. Catéchisme du bon républicain par E. Boursin rédacteur du Courrier de Paris. Se trouve chez tous les libraires et dans toutes les gares de chemins de fer*, Paris, Sagnier, 1872.

(19) Yves DÉLOYE, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote (xix^e-xx^e siècle)*, Paris, Fayard, 2006, p. 13.

(20) GALLET, *Eléments de la constitution française, à l'usage des jeunes citoyens*, Lyon, Grabit, 1791.

Illustration 3 : Répartition professionnelle des auteurs de la Révolution française.



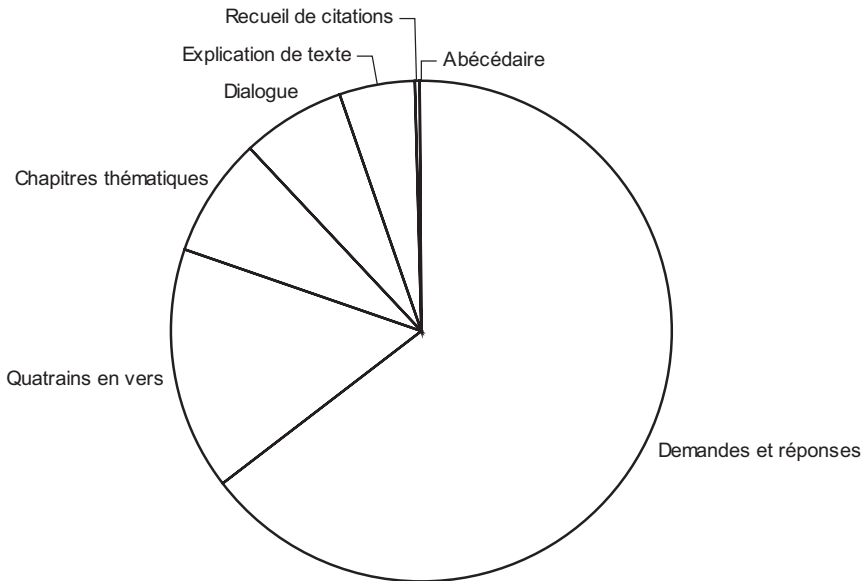
On assiste toutefois à un effacement rapide de la part des membres du clergé dans cette production, puisqu'ils ne représentent que 2% de l'ensemble. La répartition professionnelle montre en effet l'importance des auteurs appartenant au monde enseignant ce qui est logique compte-tenu du fait que 290 des 815 catéchismes politiques étaient spécifiquement destinés à une utilisation scolaire, soit le tiers du corpus total (35%). Le groupe dominant sur la longue durée reste toutefois celui des hommes de lettres (écrivains, journalistes), véritables professionnels de la plume. Il est impossible de parler de spécialisation d'auteurs et d'éditeurs dans la production de catéchismes politiques, mais elle est largement le fait d'intellectuels intermédiaires. Bruno Durruty a publié en 1990 un article sur les auteurs de catéchismes révolutionnaires²¹ dans les *Annales historiques de la Révolution française* dont la source était un corpus composé d'environ 200 ouvrages (y compris des rééditions),

(21) Bruno DURRUTY, « Les auteurs de catéchismes révolutionnaires », *AHRF*, 1990, n° 1, p. 1-18.



ce qui lui permettait d'isoler 125 noms. Cela donne un intéressant point de comparaison pour l'étude des auteurs de catéchismes politiques de l'époque révolutionnaire. Cependant, les 200 « catéchismes révolutionnaires » de Bruno Durruty sont à la fois des catéchismes à proprement parler mais aussi des alphabets, des recueils de maximes, etc. Voilà pourquoi j'aboutis de mon côté à un total de 346 « catéchismes révolutionnaires » édités entre 1788 et 1804, mais à une liste de 71 noms seulement, contre 125 pour cet auteur. J'ai constaté moi aussi la relative jeunesse des auteurs révolutionnaires puisque pour les 53 auteurs avec une date de naissance et une date de parution de leur catéchisme connues, la moyenne d'âge est de 36 ans au moment de l'écriture alors que pour l'ensemble des 245 auteurs de catéchismes politiques au XIX^e siècle, la moyenne d'âge atteint 44 ans. Durant la Révolution, ce sont les enseignants qui dominent avec 21 professeurs ou instituteurs, ce qui représente 26 % de l'ensemble (23 % pour Bruno Durruty). Suivent 17 écrivains qui représentent 20 % de l'ensemble. La surreprésentation des enseignants sous la Révolution s'explique par le fait que les catéchismes politiques à utilisation scolaire dominant et ont souvent été écrits par des professionnels de l'enseignement.

Illustration 4 : Répartition des catéchismes politiques par forme rhétorique



Le catéchisme politique est un genre littéraire à la très grande stabilité rhétorique. Les deux tiers des catéchismes politiques sont composés sous forme de questions et de réponses comme l'étaient les petits catéchismes catholiques. Il existe donc une véritable continuité formelle entre les catéchismes religieux et les catéchismes politiques. La dette envers le catéchisme catholique apparaît régulièrement sous la plume des auteurs. Ainsi, Jean-Baptiste Gérusez, ancien curé, devenu ensuite professeur et employé dans les bureaux du Ministère de l'Intérieur chargés de l'enseignement écrit en 1800 :

« Les théologiens étoient venus à bout de mettre la théologie à la portée de tout le monde en faisant sur cette science imaginaire des livres méthodiques par demandes et par réponses, en mettant entre les mains de leurs adeptes les catéchismes de Fleury, de Naples, de Montpellier. Je le disois, il y a plus de 6 ans, dans un journal accrédité (la feuille villageoise), ce n'est guère qu'en imitant les théologiens dans les méthodes d'enseigner, dans leurs institutions qui étoient admirables pour le but qu'ils se proposoient, que la philosophie prendra la place de la superstition et que les idées justes de la raison se graveront dans les esprits, comme s'y étoient gravées les idées bizarres d'un système fondé sur l'erreur »²².

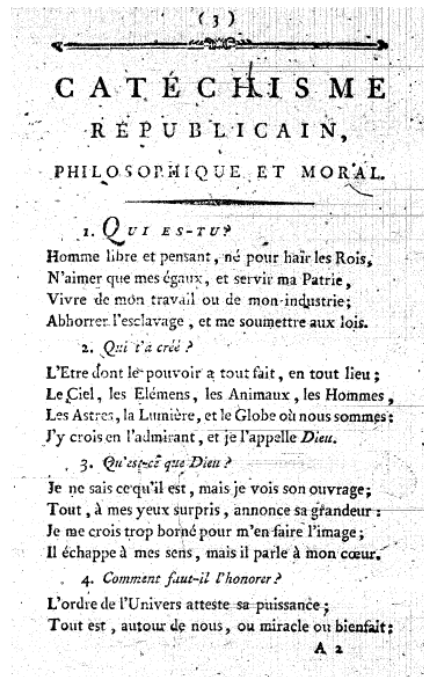
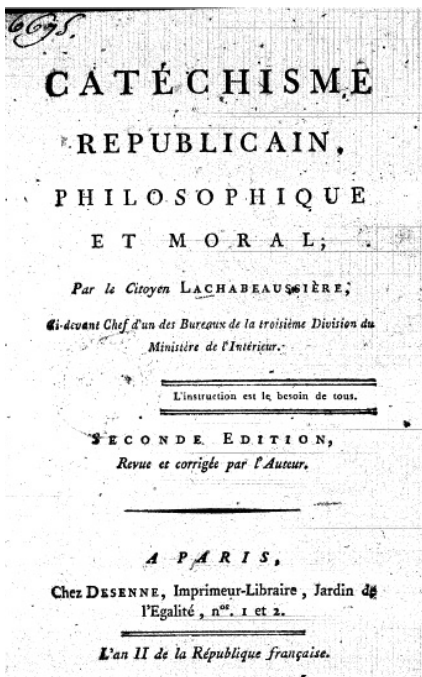
Tout en critiquant le contenu du catéchisme catholique ce spécialiste de l'éducation en reconnaît l'efficacité pédagogique et souhaite l'adapter à une véritable catéchèse républicaine. Gérusez indique d'ailleurs qu'il a participé à une entreprise de vulgarisation politique à destination des populations des campagnes : *La Feuille villageoise*. Ce journal était composé sous la forme d'une succession de questions et de réponses. Le choix de la forme catéchistique fait écho avec les préoccupations pédagogiques de nombreux auteurs : ces livres sont avant tout un support de mémorisation permettant l'apprentissage par cœur. D'ailleurs c'est cette efficacité pédagogique qui est déterminante pour le jury du concours de l'an II. Le premier des « élémens de morale républicaine » primé est le *Catéchisme français ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine* de Poisson de La Chabeaussière. Le rapport de Lakanal, présenté le 14 brumaire an IV devant le Conseil des Cinq-Cents, accorde une récompense de 2 500 francs à l'auteur et conclut à l'impression du catéchisme

(22) Jean-Baptiste GÉRUZEZ, *Traité élémentaire de morale, à l'usage des Instituteurs des Écoles primaires, et des Pensionnats ; Par le citoyen Gérusez. Employé de l'Instruction publique, cinquième division du Ministère de l'Intérieur*, Paris, Delance, an VIII.



aux frais de l'État, comme pour les sept autres « manuels officiels » primés. Cette résolution des Cinq-Cents fut ratifiée par les Anciens le 30 ventôse an IV.

Illustration 5 : Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Catéchisme républicain, philosophique et moral* ; Par le citoyen Lachabeaussière, ci-devant Chef d'un des Bureaux de la troisième Division du Ministère de l'Intérieur, Paris, Desenne, An II, 20 p. Page de titre et première page. Ouvrage conservé à la BNF et numérisé sur le site *Gallica*.



Le catéchisme de La Chabeaussière, composé d'une succession de 37 questions dans sa version de l'an II, a été étendu ensuite à 62 questions dans sa sixième édition, datée de l'an VIII. C'est la partie morale du catéchisme qui a été la plus enrichie au fil des rééditions. Cette continuité est l'élément déterminant comme l'explique Jean Hébrard dans

son analyse du fait que le catéchisme de La Chabeaussière ait gagné le concours :

« Lakanal, présentant le lauréat au Conseil, ne trouve d'autres qualités à louer que celle d'un style qui, à ses yeux, renoue avec la plus antique des traditions, celle des vers que le sieur de Pibrac avait imités de Caton l'Ancien et dont tous les écoliers du XVI^e siècle apprenaient par cœur les rimes mièvres [...] »²³.

Dominique Julia insiste aussi sur cette continuité pédagogique en la faisant remonter aux deux Réformes. Comme Jean Hébrard, il donne un jugement négatif sur cette dernière en parlant même de trahison de « l'enjeu de la pédagogie révolutionnaire »²⁴. Il est pourtant frappant de voir que les auteurs de catéchismes politiques ont insisté sur l'efficacité de cette pédagogie qui reflète d'ailleurs leur culture classique. La très large mobilisation du catéchisme politique dans un contexte scolaire, électoral et plus généralement politique s'explique par l'efficacité formelle du support : un livre contenant une succession de questions et de réponses. D'ailleurs le manuel officiel le plus diffusé sous la Révolution fut le catéchisme politique de La Chabeaussière, texte qui fut réédité tout au long du XIX^e siècle, ce qui en fait un véritable succès de librairie.

Pourquoi le catéchisme de La Chabeaussière est-il devenu un succès de librairie ?

Le Catéchisme républicain, philosophique et moral a été très largement diffusé comme le prouvent les 82 éditions recensées, record absolu parmi les catéchismes politiques français. Cela en fait un cas à part à l'intérieur de ce genre littéraire. La chronologie des rééditions de cet ouvrage laisse apparaître un pic en l'an VI qui correspond à une politique de diffusion des manuels officiels de la République par le Directoire. D'ailleurs la consultation du Catalogue collectif de France en ligne²⁵ (CCfr) a permis de voir que l'édition du catéchisme chez du Pont

(23) Jean HÉBRARD, « Le Livre », dans Vincent DUCLERT, Christophe PROCHASSON (dir.) *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 919.

(24) Dominique JULIA, *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution*, Paris, Belin, 1981, p. 241.

(25) Catalogue hébergé par le site de la Bibliothèque nationale de France et consultable à l'adresse suivante : www.ccf.fr.bnf.fr.



en l'an IV est celle pour laquelle nous avons le plus de traces avec six exemplaires repérés. L'autre pic des rééditions du La Chabeaussière date de 1848 auxquels s'ajoutent trois exemplaires datant de 1849. Il y a en effet eu transmission de ce texte, et des catéchismes politiques en général, depuis la Révolution française à la Révolution de 1848 en passant par les années 1830. La longueur moyenne des 82 éditions du catéchisme de La Chabeaussière est de 17 pages. Cela en fait un ouvrage court, parfois *in-folio*, mais principalement de format *in-8°* ou dit « intermédiaire » (*in-12*, *in-16*, *in-18*). Le catéchisme de La Chabeaussière considéré dans toutes ses rééditions est donc un ouvrage court, jamais illustré et de prix modeste.

Ce succès de librairie s'explique en grande partie par la capacité de Poisson de La Chabeaussière à jouer de son influence pour encourager la diffusion de son ouvrage. Quel est le « portrait-type » de l'auteur de catéchisme politique au XIX^e siècle ? Il s'agit d'un homme, âgé de 44 ans en moyenne au moment où il écrit son catéchisme politique, mais dont l'âge s'abaisse à 37 ans sous la Révolution. Il fait partie de la catégorie des intellectuels intermédiaires : écrivains, journalistes, enseignants, professionnels du droit, etc. Pour la moitié des auteurs, le catéchisme politique s'insère dans une production littéraire plus large. Enfin un auteur sur cinq a exercé des responsabilités aussi bien au niveau local que national. Auguste Étienne Xavier Poisson de La Chabeaussière correspond parfaitement à ce portrait. Il est en effet né à Paris le 4 décembre 1752 et a donc 37 ans lorsque la Révolution éclate. Fils d'un avocat, il fréquenta le collège des Quatre nations. Il opte rapidement pour la carrière des lettres ce qui en fait un auteur à la production littéraire très vaste (théâtre, poésie, etc.). En 1779, il fait ses débuts comme librettiste pour le théâtre et écrit les livrets d'opéras dont la musique fut composée par Dalayrac. Nous avons peu d'informations sur La Chabeaussière concernant les premières années de la Révolution. Dans un ouvrage daté certainement de 1814, l'auteur a cependant réédité un discours qu'il aurait envoyé aux États généraux en mai 1789²⁶. Il est élu du district de Gonesse en 1792. Il réapparaît ensuite comme chef de bureau de la troisième division du ministère de l'Intérieur en l'an II, année au cours de laquelle lui et son épouse sont emprisonnés. Les raisons de son arrestation ne sont pas très claires et varient selon les auteurs de

(26) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Œuvres diverses du Cen La Chabeaussière...*, Paris, Fuchs, An IX, 136 p.

notices biographiques du XIX^e siècle. Toutes relèvent un lien avec son gendre. C'est ce que confirme Olivier Blanc dans un article consacré aux salons pendant la Révolution française²⁷. Il indique en effet que la fille du premier mariage de M^{me} de La Chabeaussière avait épousé le comte Grimoard du Roure avant de divorcer. Or, ce dernier, accusé par La Chabeaussière dans le *Journal de la Loi* du 1^{er} août 1793, se serait vengé en provoquant l'emprisonnement de ses ex-beaux-parents. Il aurait en effet accusé son ex-beau-père de correspondre avec un proscrit (les notices évoquent Savary, député de l'Eure, mais aussi Jullien de Toulouse). La Chabeaussière fut donc emprisonné le 21 nivôse an II avec un procès prévu le 10 thermidor. Le 9 Thermidor lui évita un jugement et il fut libéré le 4 fructidor an II.

La Chabeaussière s'était manifesté dès le 29 ventôse an II, deux mois après son incarcération, date à laquelle il adresse au comité d'Instruction publique un ouvrage manuscrit intitulé *Quatrains moraux. Essai d'un catéchisme moral, philosophique et républicain*²⁸. La Chabeaussière a écrit son texte en prison et il est intéressant de constater, d'après les lettres retrouvées, qu'il se sert de son catéchisme comme d'une sorte de « mémoire d'autodéfense » pour réutiliser l'expression de Lise Andries²⁹. Il écrit en effet en germinal an II au Comité pour tenter de s'innocenter en mettant en avant l'écriture de son catéchisme. Les « mémoires d'autodéfense » étaient un moyen pour les détenus de se défendre devant le tribunal de l'opinion. Il existe des similitudes avec l'utilisation que La Chabeaussière fait de son catéchisme. Lise Andries indique que les auteurs de tels mémoires étaient pour la plupart des membres de l'appareil d'État. Ils faisaient tous partie de ce qu'elle appelle les « couches moyennes dont son issus les cadres du pouvoir révolutionnaire »³⁰. Pour preuve de son fervent républicanisme et de l'injustice de son incarcération, La Chabeaussière indique que son catéchisme républicain a été « accueilli avec bonté » par le comité d'Instruction publique. Notre auteur a publié un récit³¹ de sa détention qu'il teinte d'une vision quasi-

(27) Olivier BLANC, « Cercles politiques et "salons" du début de la Révolution (1789-1793) », *AHRF*, 2006, n° 2, p. 63-92.

(28) AN, F¹⁷1207, dossier 2.

(29) Lise ANDRIES, « Récits de survie : les mémoires d'autodéfense pendant l'an II et l'an III », dans Jean-Claude BONNET (dir.), *La Carmagnole des muses*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 261-275.

(30) Lise ANDRIES, « Récits de survie [...] », art. cit., p. 273.

(31) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Les huit mois d'un détenu aux Madelonnettes*, Paris, Pain, an III.



hagiographique d'un auteur républicain injustement détenu qui brave sa détention en participant à la régénération morale des Français par l'écriture de son catéchisme. Il a réussi à faire passer cette vision de l'écrivain héroïque puisque, en l'an IV, Courtois qui a rédigé le rapport présenté devant le Conseil des Anciens pour examiner les résultats du concours des livres élémentaires fait de La Chabeaussière un martyr :

« Qu'il est grand au milieu de ses fers, aux portes du tombeau que lui ouvraient sans cesse nos derniers tyrans, cet auteur qui consacrait ce qu'il pouvait alors appeler ses dernières pensées, au bonheur de ses semblables »³².

Après sa libération, La Chabeaussière retrouve un poste à la Commission exécutive de l'instruction publique. Il devient chef du deuxième bureau, chargé de l'enseignement dans les écoles et les musées, plus précisément dans la première section qui est celle de l'enseignement. L'homme est donc au cœur du dispositif administratif de l'enseignement, aux premières loges pour favoriser la diffusion de son catéchisme.

Tout au long de sa vie, La Chabeaussière est resté au contact du monde des lettres, par sa participation à des sociétés littéraires ou à des journaux. Il entre en effet à la *Décade philosophique* en l'an IV et y restera jusqu'en 1807. Il rédigeait des comptes rendus de spectacles, charge qu'il remplit avec zèle comme le prouve le nombre important de textes signés de ses initiales. Il faut noter d'ailleurs que, dès messidor-fructidor an III, un extrait-analyse de son *Catéchisme français ou principe de morale républicaine à l'usage des écoles primaires* avait paru dans ce journal. Il collabora aussi activement à l'*Almanach des Muses* puisqu'il adressa vingt-huit pièces à ce journal de poésie entre 1785 et 1820. Il devait d'ailleurs succéder à son ami Vigée à la tête de cet almanach mais ne lui survécut qu'un mois. Peu actif sous l'Empire, La Chabeaussière a célébré le retour des Bourbons dès 1814³³, mais semble cesser d'écrire sous la Restauration. Enfin, il fut candidat à l'Académie française en 1819, sans succès. Il meurt à Paris, le 10 septembre 1820.

(32) James GUILLAUME, « Livres scolaires. Les livres élémentaires de la première République », dans Ferdinand BUISSON (dir.), *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1911.

(33) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Discours en vers adressé à Sa Majesté le Roi Louis XVIII par le Mis de la Ch.*, Paris, F. Didot, 1814, pièce. Réédité ensuite sous le titre : *Vers sur le retour de Louis le Désiré*, Paris, Le Normant, 1816.

La Chabeaussière est donc un membre de l'appareil administratif qui cherche à tout prix à survivre à chaque changement de régime pour conserver son poste officiel. Parallèlement à cela, cet auteur était extrêmement bien intégré aux différents réseaux littéraires. Afin de compléter l'étude des motivations de La Chabeaussière, nous pouvons utiliser les résultats obtenus par une étude lexicométrique des préfaces des catéchismes politiques présentés aux concours de l'an II à l'aide du logiciel de lexicométrie *Lexico 3*³⁴. Les 15 auteurs pour lesquels nous avons des préfaces utilisent principalement le terme « ouvrage » qui apparaît 18 fois, contre 7 occurrences de « livres » (au pluriel), 5 de « catéchisme » mais aucune mention de « manuel ». D'ailleurs le concours ne parle pas de « manuels élémentaires » mais de « livres élémentaires ». Il y a 6 mentions de « petit catéchisme » ou « petit ouvrage » alors qu'« élémentaire » n'est pas un qualificatif qui est fréquemment accolé à « livre », « ouvrage » ou « catéchisme ». Les segments répétés (associations de plusieurs formes lexicales) qui ressortent de l'analyse de ces préfaces scolaires sont « l'histoire » avec 16 occurrences (mais un seul auteur, Debarle, l'emploie !). Ensuite viennent « l'homme » avec 15 occurrences, « la morale » avec 13 occurrences et « la liberté » avec 10 occurrences. Toutefois, La Chabeaussière emploie « la morale » à l'exclusion de toutes les autres expressions, preuve que tous les auteurs ne puisent pas dans le même champ lexical. Afin de déterminer les objectifs pédagogiques des auteurs, nous avons recensé les contextes d'utilisation de l'expression « à la portée ». Ce segment répété est suivi trois fois de « tous », deux fois « des enfans » et une fois « de jeunes cerveaux ». Mais le terme « enfans » (dans sa graphie ancienne) est utilisé 17 fois dans les préfaces. Que ce soit pour les auteurs révolutionnaires ou pour ceux qui écrivent après, l'analyse lexicométrique des préfaces fait ressortir des constantes. Le catéchisme politique est avant tout considéré par son auteur comme un « livre » et / ou un « ouvrage » même s'il est « petit » ou « élémentaire ». Il ne s'agit pas d'une simple brochure de circonstance, quand bien même certains de ces catéchismes ont été écrits dans un contexte électoral bien particulier.

La forte diffusion du catéchisme a toutefois continué même après la mort de son auteur dont la personnalité et l'influence ne sont pas les seules explications d'un tel succès. En effet, il faut distinguer deux

(34) Logiciel réalisé par l'équipe universitaire SYLED-CLA2T de Paris III. Présentation consultable à l'adresse suivante : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/Ilpga/ilpga/tal/lexicoWWW/index.htm>



périodes dans la vie éditoriale de l'ouvrage, la première va de l'an II à 1820 et correspond à celle pendant laquelle les modifications sont faites du vivant de l'auteur. À partir de 1820, l'auteur n'a plus de prise sur son texte, on assiste alors à une grande liberté dans ses interprétations. Du vivant de l'auteur, c'est le quatrain définissant la liberté qui est celui qui a connu le plus d'évolution entre les différentes éditions. Les réécritures allèrent progressivement vers une définition de plus en plus restrictive de la liberté. Voici la toute première version dans l'édition faite à Melun et datée de l'an II³⁵ :

« Qu'est-ce que la Liberté ?
Le plus beau don du ciel, le vrai bien sur la terre.
Esclaves ! travaillez à la reconquérir ;
Malheur, haine éternelle à qui lui fait la guerre.
Vive la liberté ! qui la perd doit mourir ».

En l'an III, dans l'édition parue chez Fuchs³⁶, La Chabeaussière abandonne le slogan « La liberté ou la mort ! » puisqu'il conclut désormais par un vers de Chénier : « Dieu fit la liberté, l'homme a fait l'esclavage. Nota. Ce beau vers est du député Chénier ». De plus, la question « Qu'est-ce que la liberté ? » est complétée par une question inédite, « La liberté donne donc le droit de tout faire ? », ce qui permet à l'auteur de rajouter le quatrain suivant qui limite la portée de la définition de la liberté :

« La liberté n'est pas ce penchant de nature,
De repousser tout frein, de haïr tout pouvoir,
Elle est le droit d'agir, comme on doit le vouloir !
La justice est sa règle et la loi sa mesure ».

(35) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Recueil contenant 1^o Rapport du Comité de Salut public, du 18 Floréal, sur les fêtes nationales... 2^o Discours de Maximilien Robespierre, prononcé le 20 Prairial, à la fête de l'Être-Suprême... 3^o Hymnes des citoyens Marie-Joseph Chénier... Liégeard fils, d'Auxerre, et Guéniot, d'Avalon... 4^o Invocation à l'Être-Suprême, par Maure... 5^o Catéchisme républicain, par le C. Lachabeaussière. 6^o Détail de la fête à l'Être-Suprême, célébrée à Melun le 20 Prairial. 7^o Instruction des Administrateurs du Département de Seine et Marne, Melun, Tarbé et Lefèvre-Compigny, an II, 139 p.*

(36) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Catéchisme français ou principes de morale républicaine à l'usage des écoles primaires*, Paris, Fuchs, an III, 19 p.

En l'An V, la citation de Chénier disparaît dans la troisième édition, faite par du Pont³⁷. Il est toujours suivi du quatrain qui limite la portée de la liberté, mais La Chabeaussière lui a adjoint une autre question qui porte cette fois sur le droit de propriété : « La propriété est donc un droit sacré ? ». La réponse commence par « Ne désirons jamais ce que possède un autre ». Cette version du texte est de nouveau réécrite en l'an VIII, comme le montre l'édition chez Goujon³⁸ dans laquelle ont été insérés des sous-titres. Celui se rapportant à ces quatrains sur la liberté est significativement « Définition de l'ordre social » ! La liberté n'est alors plus définie que négativement par le quatrain contre la licence et au droit « sacré » de la propriété est ajouté celui de la sûreté :

« La propriété et la sûreté sont-ils des droits sacrés ?
 Ne désirons jamais ce que possède un autre :
 Respectons, défendons et sa vie et ses biens :
 La sûreté de tous nous garantit la nôtre ;
 Blessier les droits d'autrui, c'est renoncer aux siens ».

Il est très intéressant de voir qu'au détour d'une note sur ces derniers vers, La Chabeaussière donne sa vision de la marche de la Révolution :

« Les devoirs du citoyen précèdent, comme de raison, ses droits ; car ceux-ci ne sont, à proprement parler, que la récompense de l'exactitude à remplir les autres. En parlant de ces droits dont notre révolution a si cruellement abusé, j'ai tâché de m'en tenir aux principes clairs et inaltérables sur la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété ».

Le jugement est définitif, c'est l'abus des droits qui a conduit à tous les malheurs que la France a connus. L'auteur indique donc que l'essentiel réside dans le respect de quatre droits essentiels : la liberté, l'égalité, la sûreté et la propriété. Grande est la distance idéologique parcourue entre l'an II et l'an VIII, entre la première et la sixième édition de l'ouvrage. D'ailleurs, ce texte consensuel évolue progressivement vers une liste de vices et de vertus, évacuant par la même occasion le

(37) *Id.*, *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires*. Par La Chabeaussière. Troisième édition, Paris, du Pont, an V, 15 p.

(38) *Id.*, *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires*. Nouvelle édition. Par La Chabeaussière, Paris, Goujon, an VIII, 38 p.



politique. Ainsi, La Chabeaussière ne définit pas ce qu'est une République ou un républicain mais consacre un quatrain à la définition de la Constitution, quatrain qui illustre la pluralité des lectures du texte. Voici sa version en l'an II³⁹ :

« Qu'est-ce que la Constitution ?
Le garant de nos droits, de notre volonté,
De nos mœurs, nos devoirs, la règle et la mesure ;
Républicains ! veillons, pour la conserver pure,
C'est le *Palladium* de notre liberté ».

Ce quatrain est constamment présent jusqu'à sa disparition en l'an VIII dans l'édition de Goujon. Mais les réécritures idéologiques du texte n'ont pas cessé avec la mort de l'auteur, bien au contraire.

À partir de 1820, les éditions du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* ne sont plus directement reliées à la volonté de leur auteur. Le texte acquiert une existence autonome qui va se traduire par une multiplication de ses interprétations politiques. À une date inconnue ont été publiés les *Entretiens des peuples civilisés. Le catéchisme républicain, suivi de : Les Conseils de la sagesse, Indice des amis du drapeau d'Austerlitz, et le Pater National de France*⁴⁰. Nous savons toutefois que ces derniers sont postérieurs à la mort de Napoléon en 1821. Il s'agit d'un ouvrage bonapartiste qui reprend le catéchisme de La Chabeaussière en y ajoutant un hymne à Napoléon. Quelle ironie pour celui qui a composé des vers en l'honneur de « Louis le Désiré » en 1814 en qualifiant Napoléon Bonaparte de « monstre, sans pudeur, farouche et pervers⁴¹ » ! En 1832, une édition faite à Lons-le-Saunier par un imprimeur nommé Courbet comporte une liste de commandements qui n'existaient pas dans le texte original. Le neuvième commandement est d'orientation orléaniste : « 9. Le roi PHILIPPE, honoreras. Et sa famille également »⁴².

(39) *Id.*, *Catéchisme républicain, philosophique et moral* ; Par le citoyen Lachabeaussière, ci-devant Chef d'un des Bureaux de la troisième Division du Ministère de l'Intérieur, Paris, Desenne, an II, 20 p.

(40) *Id.*, *Entretiens des peuples civilisés...*, Paris, Deregnaucourt, s.d. 12 p.

(41) *Id.*, *Discours en vers adressé à sa Majesté...*, *op. cit.*

(42) *Id.*, *Le Nouveau catéchisme français par Poisson de La Chabeaussière contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des serviteurs, des maîtres, des époux... ouvrage... dans lequel on explique ce que c'est que la liberté. Commandements d'un bon français*, Lons-le-Saunier, Courbet, 1832, 8 p.

Le catéchisme de La Chabeaussière a donc connu de nombreuses réécritures et de multiples « incarnations » tout au long de sa durée de vie éditoriale. C'est ce caractère polymorphe qui explique sa très longue longévité.

Incarnations et réceptions du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* au XIX^e siècle

Les révolutionnaires se sont plus intéressés aux manuels scolaires qu'aux méthodes pédagogiques comme l'explique René Grevet : « En fait, les Révolutionnaires reliaient la question des méthodes pédagogiques à celle des livres élémentaires »⁴³. D'ailleurs Dominique Julia a intitulé une sous-partie de son ouvrage sur l'école sous la Révolution : « Un pédagogue tout-puissant : le livre scolaire »⁴⁴. Or, comme nous l'avons vu, le manuel de morale élémentaire le plus diffusé sous la Première République est celui de La Chabeaussière. Il existe ainsi 35 éditions différentes entre l'an IV et l'an VIII dont deux éditions sans date précise mais que l'on peut rattacher à ces cinq années de production. Cela représente 42 % de toutes les éditions du *Catéchisme républicain, philosophique et moral*. Cette diffusion s'est faite dans toute la France comme en témoignent les 19 éditions localisées en province. En comparaison, le deuxième ouvrage primé par le concours de l'an II, les *Instructions élémentaires sur la morale* de Bulard⁴⁵ (aussi rédigé en demandes et réponses), a connu une bien moindre diffusion. Il n'en existe que trois éditions, chez le même éditeur, Caillot, qui datent de l'an IV, 1799 et 1801. Sa postérité se résume à une édition anonyme chez Firmin-Didot vers 1828, publiée sous les auspices de la Société pour l'instruction primaire⁴⁶. La diffusion du La Chabeaussière s'est élargie aussi aux républiques sœurs : il existe 6 éditions italiennes (Venise, Rimini, Assise, Rome, Macerata, Padoue), deux à Bruxelles, une à Amsterdam et deux éditions « allemandes » (Berlin et Weissembourg). D'ailleurs cette utilisation dans les républiques sœurs s'est faite sous le contrôle étroit des autorités comme le montre la mention suivante présente dans l'édition de l'an V à Ferrare par Pomatelli (en réalité une coédition avec du Pont) : « Vu par le

(43) René GREVET, *L'avènement de l'école contemporaine en France (1789-1833). Laïcisation et confessionnalisation de la culture scolaire*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2001, p. 240.

(44) Dominique JULIA, *Les trois couleurs* [...], *op. cit.*, p. 233.

(45) BULARD, *Instructions élémentaires sur la morale ; ouvrage qui a été jugé propre à l'instruction publique par le Jury des livres élémentaires et le Corps législatif. Et qui a obtenu une récompense nationale par la loi du 11 germinal an IV. Par le citoyen Bulard*, Paris, Caillot, an IV.

(46) BULARD, *Instruction du peuple français. Livres vendus à prix coûtant. Instructions élémentaires sur la morale*, Paris, Firmin-Didot, s.d.



chef de brigade commandant le fort et la ville de Ferrare. B. Yann »⁴⁷. Ce texte a été traduit en allemand, hollandais, « italien », grec.

Dominique Julia évoque la question de la censure des ouvrages présentés au concours sous le Directoire, preuve pour lui du contrôle des autorités sur les manuels scolaires. L'historien indique que les arguments d'élimination ou de remaniement sont essentiellement idéologiques et politiques et s'intéresse spécifiquement à l'ouvrage de La Chabeaussière⁴⁸. Pour étudier les raisons et l'impact de ces demandes de réécriture, nous disposons de quelques pièces manuscrites : un extrait du procès-verbal du Conseil en date du 8 frimaire an VII⁴⁹. Deux mois plus tard, un rapport du 4^e bureau de la 5^e division sur des changements et corrections « jugés nécessaires » à apporter à des ouvrages dont celui de La Chabeaussière (10 pluviôse an VII) a été approuvé par le ministre François de Neufchâteau⁵⁰. Encore deux mois plus tard (le 14 germinal an VII), La Chabeaussière répond au ministre de l'Intérieur pour demander des explications sur cette décision⁵¹. Le rapport préliminaire (8 frimaire) insiste sur la nature de « catéchisme de morale » de l'ouvrage en indiquant qu'il n'y a point de philosophie dans ce texte, contrairement à ce qu'indique le titre. Le rapport se félicite de cette dimension uniquement morale mais met toutefois en garde sur le contenu en indiquant qu'il faut faire un tri entre ce qui est clair et obscur dans cette science afin de ne livrer aux enfants que des « vérités bien reconnues, des préceptes bien éprouvés ». Derrière ce souci apparemment pédagogique concernant les manuels utilisés dans les écoles primaires se cache en fait une certaine conception de l'éducation du peuple tout à fait éclairante :

« S'il y a pour l'esprit d'un homme, comme pour l'esprit d'un peuple, un âge où cet esprit ne soit capable que de croire, le devoir des précepteurs de cette classe d'élèves est de n'offrir à la croyance que des résultats à la fois utiles et certains ».

Le rapport préliminaire du Conseil d'Instruction publique fut repris dans le rapport approuvé par François de Neufchâteau qui donna

(47) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, du Pont, Ferrare, Pomatelli, an V, 15 p.

(48) Dominique JULIA, « Enfance et citoyenneté. Bilan historiographique et perspectives de recherches sur l'éducation et l'enseignement pendant la période révolutionnaire, deuxième partie », *Histoire de l'éducation*, n° 49, janvier 1991, p. 36-37.

(49) AN, F¹⁷ 1011, n° 305 bis.

(50) *Ibid.*, n° 305.

(51) *Ibid.*, n° 306.

un certain nombre de conseils à La Chabeaussière pour qu'il amende son texte. Le problème principal vient des quatrains traitant de la question de Dieu :

« Le Conseil pense qu'il importe très peu aux progrès de l'éducation d'offrir à l'intelligence des enfants de 6 à 12 ans des préceptes dont le résultat n'est pas évidemment utile pour cet âge ; que ces préceptes ne pourraient leur être présentés clairement qu'à l'aide d'idées accessoires, ou de commentaires capables de fournir à quelques instituteurs fanatiques ou superstitieux un moyen de graver de faux principes dans des esprits souples et dociles ; que l'auteur de ce catéchisme, en ne parlant de Dieu que d'une manière douteuse et problématique ne fait mettre à cet égard que des idées propres à jeter de la confusion dans l'esprit des enfants ».

Le quatrain incriminé était le troisième qui, dans la deuxième édition datée de l'an II, répondait à la question « Qu'est-ce que Dieu » en commençant par le vers suivant : « Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage »⁵². Pour éviter, que ne soit surimposé le dogme catholique à ces réponses, voici ce que propose le Conseil à La Chabeaussière :

« En conséquence, le Conseil d'Instruction publique conclut à ce que le citoyen Lachabeaussière soit invité à retrancher du *Catéchisme français*, tout ce qui est relatif à Dieu, à l'âme, à la vie future, à ne point se servir des mots politique et philosophie dans le titre de cet ouvrage, et à faire les petites corrections qu'indique le rapport relativement à la grammaire ».

Il s'agit en fait de retrancher toute la partie « métaphysique » du *Catéchisme* et de n'en garder que les préceptes de morale les plus simples. Quel retour en arrière par rapport au projet initial de La Chabeaussière qui ne voyait dans son catéchisme que la première partie d'une œuvre philosophique plus vaste ! Le Conseil indique donc clairement qu'il n'a besoin que d'ouvrages de morale pour ses écoles primaires et que tout le reste n'est pas « évidemment utile pour cet âge ». La Chabeaussière répond que les changements sont « déjà tout prêts », mais se défend en arguant que de telles modifications nuiraient à la cohérence de l'ensemble de son catéchisme⁵³. L'argument avancé par l'auteur est avant tout pédagogique, comme lorsqu'il justifiait le choix des quatrains moraux.

(52) Cf. Illustration n° 6.

(53) AN, F¹⁷ 1011, n° 306.



Pour repérer les transformations que l'auteur a malgré tout pu faire, nous comparerons l'édition de l'an III à celle de l'an VIII, chez Goujon fils. Cette édition est très intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, c'est la première que nous ayons qui fasse mention de la demande de modification du contenu du catéchisme. Ensuite, comme dans l'édition de l'an II, l'auteur a pris la peine de rajouter des notes pour expliciter les quatrains, ce qui nous informe sur ses intentions et sur l'interprétation qu'il souhaitait donner de son texte. Conformément à la demande du Conseil d'Instruction publique, le titre de l'ouvrage a été modifié, puisque les termes « politique » et « philosophique » n'apparaissent plus. L'auteur mentionne la demande du ministre de l'Intérieur en n'indiquant toutefois pas les modifications demandées mais en rappelant que ces dernières étaient la condition pour que son texte soit « adopté comme livre élémentaire à l'usage des écoles primaires et des institutions particulières de l'un et l'autre sexe ». Les quatrains relatifs à Dieu, à l'âme, et à la vie future sont strictement identiques soit à l'édition de l'an II, soit à celle de l'an III. La Chabeaussière n'a absolument pas tenu compte des demandes du Conseil d'Instruction publique, ce qui pose la question de l'efficacité de la censure officielle sur les manuels scolaires et donc sur l'autonomie de cette production littéraire. Non seulement l'auteur du *Catéchisme français* ne modifie pas son texte, mais de plus il s'en explique par le biais des notes insérées à la fin de l'ouvrage et qui reprennent d'ailleurs en partie les notes de l'édition de l'an II. Il répond très clairement à la demande du ministère dans la note portant sur le premier quatrain, répondant à la question « Qui vous a créé ? » :

« 1. Dès qu'on a pu se dire *j'existe*, il est naturel de se demander comment ; et c'est alors la place de parler de celui qui a tout fait, et des relations avec l'Être Suprême. Il serait difficile de citer des moralistes qui n'eussent pas commencé la série de leurs préceptes par celui d'honorer la Suprême-Intelligence dont tout annonce le pouvoir. Il est à la rigueur possible qu'un code purement social puisse s'en passer ; mais à coup sûr il sera plus sec, et peut-être moins solidement obligatoire ».

Malgré le statut de manuel « officiel » et l'intervention directe du Comité d'Instruction publique, La Chabeaussière a donc gardé un contrôle total sur son texte qui fut largement diffusé sous le Directoire. La première « vie » du catéchisme politique a donc été celle de manuel officiel de la Première République. À ce titre, la très large diffusion de l'ouvrage, incomparable avec tous les autres catéchismes de l'époque révolutionnaire, explique sans doute la résurgence de ce texte dès les années 1830.

Il connaît une nouvelle vie à partir des années 1830 et surtout pendant la Seconde République : il devient un support de politisation pour les républicains. Le catéchisme est réédité sept fois en 1832-1833. Cette redécouverte est liée à un regain d'intérêt pour le catéchisme politique en général comme le prouve le fait que, de 1830 à 1839, 21 catéchismes politiques soient publiés. Parmi cet ensemble, 14 titres sont le fait d'auteurs ou d'imprimeurs liés d'une façon ou d'une autre à la Société des Droits de l'homme. Celle-ci a joué un rôle de véritable « passeur de mémoire » pour de nombreux textes républicains en général et pour les catéchismes politiques en particulier qui deviennent de véritables supports de mobilisation et de politisation. Parmi les membres de cette société républicaine ressort l'imprimeur Sétier⁵⁴ qui est lié à trois éditions du catéchisme. L'édition de Sétier de 1832 est un jalon important dans l'histoire éditoriale du catéchisme de La Chabeaussière, car cette version a été reprise en 1846 et en 1849 sous le titre de *Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles*⁵⁵. Ces trois éditions se présentent sous la forme de fascicules sans reliure d'une dizaine de pages, vendus à un prix modique. Ainsi, est publiée à Abbeville en 1849 une édition *in-8°* de 4 pages vendue 5 centimes seulement. L'aspect matériel de l'ouvrage montre que l'on s'éloigne de l'utilisation scolaire qui était la sienne lors de sa première incarnation. Ces publications courtes et bon marché sont destinées à une large diffusion.

Après le manuel scolaire, la deuxième « vie » de ce texte est de devenir le support de la propagande républicaine. C'est tout à fait manifeste lorsque le *Catéchisme républicain* devient un *in-folio* destiné à être affiché. Le corpus comporte 6 éditions *in-folio* dont 3 de 1848-1849, une de 1880⁵⁶ et une autre de 1889⁵⁷. D'ailleurs l'édition de Paris chez Lacour en 1849⁵⁸ et chez Hinzelin à Nancy en 1848⁵⁹ sont strictement identiques.

(54) Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *La Nouvelle religion des honnêtes gens, ou le Nouveau catéchisme français en quarante-huit articles, des Devoirs des Citoyens envers la patrie, ceux des Serviteurs, des Maîtres, des époux, des Enfants ; Ouvrage indispensable à tous les citoyens et dans lequel on explique les droits de l'Homme et ce que c'est que la liberté*, Paris, Sétier, 1832, 8 p.

(55) *Id.*, *Le Nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie ; ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français dans lequel on explique ce que c'est que la liberté*, Paris, Lottin de Saint-Germain, 1846, 8 p.

(56) *Id.*, *Catéchisme civique*, Nevers, Brulfert, 1880, in-folio.

(57) *Id.*, *Étoile du bon citoyen. Catéchisme républicain, par nos défenseurs patriotiques de 1889*, Rouen, Lecercf, 1889, in-folio.

(58) *Id.*, *Catéchisme républicain, ou principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Paris, Lacour, 1849, in-folio.

(59) *Id.*, *Catéchisme républicain, ou Principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Nancy, Hinzelin, 1848, in-folio.



Illustration 6 : Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Catéchisme républicain, ou Principes de philosophie, de morale et de politique universelle, à l'usage de tous les peuples*, Nancy, Hinzelin, 1848, In-folio. Ouvrage conservé à la BNF et numérisé sur le site *Gallica*.

CATÉCHISME RÉPUBLICAIN

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE, DE MORALE ET DE POLITIQUE UNIVERSELLE
A L'USAGE DE TOUTS LES PEUPLES.

PAR AUGUSTE LA CHABEAUSSIÈRE

NANCY, CHEZ HINZELIN, 1848.

QU'EST-CE QUE LA PHILOSOPHIE ?
C'est la science qui cherche à découvrir les lois générales de la nature et de l'homme, et à en tirer les principes de la morale et de la politique.

QU'EST-CE QUE LA MORALE ?
C'est la science qui enseigne à l'homme à se gouverner lui-même, et à vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ?
C'est la science qui enseigne à l'homme à se gouverner par lui-même, et à vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ ?
C'est le droit de l'homme de penser, d'exprimer ses opinions, et de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ ?
C'est le droit de l'homme de jouir des mêmes droits et de remplir les mêmes devoirs que ses semblables.

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA BIENVEILLANCE ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA PAIX ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA PROSPÉRITÉ ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA LIBERTÉ ?
C'est le droit de l'homme de penser, d'exprimer ses opinions, et de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE L'ÉGALITÉ ?
C'est le droit de l'homme de jouir des mêmes droits et de remplir les mêmes devoirs que ses semblables.

QU'EST-CE QUE LA JUSTICE ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA BIENVEILLANCE ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA PAIX ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

QU'EST-CE QUE LA PROSPÉRITÉ ?
C'est le droit de l'homme de vivre avec ses semblables dans la justice et la bienveillance.

Avec la Seconde République commence une nouvelle vie éditoriale pour le *Catéchisme républicain, philosophique et moral* puisqu'il est réédité 10 fois en 1848 et 3 fois en 1849. Cette redécouverte du texte s'insère dans un contexte d'explosion éditoriale liée en particulier à l'instauration du suffrage universel comme en témoignent les très nombreux catéchismes électoraux qui sont alors écrits. La forme même du catéchisme politique est stimulée par le contexte de fusion, certes éphémère, des traditions républicaine et chrétienne. En 1848 réapparaissent les termes « République » et « Républicains » dont l'usage était interdit depuis 1835. C'est à cette date que refait surface le texte original. Il existe ainsi une édition faite à Toul dès mars 1848⁶⁰ qui est une véritable réimpression

(60) *Id.*, *Devoirs du citoyen, ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine*, par La Chabeaussière, suivi des Chants et Hymnes républicains, Toul, Veuve Bastien, 1848, 24 p.

sion de la troisième édition, celle de du Pont en l'an V⁶¹. Mais en parallèle continuent d'être éditées des versions des années 1830 épurées de toute mention à la République comme par exemple la version imprimée par C. Paillart à Abbeville en 1849 dont le titre est : *Le nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français, dans lequel on explique ce que c'est que la LIBERTÉ*⁶². La Seconde République s'est donc traduite par une réapparition et une réécriture du texte original qui a abouti à la coexistence de versions différentes ; phénomène qui continue sous la Troisième République.

Avec les années 1870 se profile ainsi une troisième « vie » de l'ouvrage de La Chabeaussière puisque s'ouvre alors une période de réédition affirmée et revendiquée d'un document patrimonial, dernière incarnation de ce texte. Ainsi, une édition lyonnaise de 1871 chez Conchon porte le titre de *Catéchisme républicain, d'après l'original de l'an IV de la République française*⁶³, version d'ailleurs rééditée à l'identique en 1873⁶⁴. Une édition parisienne de 1875 porte le titre de *Catéchisme républicain (1793)*⁶⁵. Pour les éditeurs (qui sont maintenant identifiés comme par exemple dans l'édition de 1873), l'ouvrage révèle un passé révolutionnaire glorieux tout en présentant des idées actuelles. Voici en effet l'introduction de l'édition faite à Lyon en 1871 :

« Introduction : Ce catéchisme très rare a été réimprimé fidèlement d'après l'original remontant à la fin du siècle dernier, c'est à dire en l'An IV de la *République française*. Nous avons pensé être utile à nos concitoyens, en livrant à la publicité les doctrines très naturelles contenues dans cette brochure. Il serait beau, de nos jours, de voir mettre en pratique ces heureuses maximes de nos pères. Lyon, le 2 février 1871, J.B »⁶⁶.

(61) *Id.*, *Catéchisme français ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires. Par La Chabeaussière. Troisième édition*, Paris, du Pont, an V, 15 p.

(62) *Id.*, *Le nouveau catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers Dieu et envers la patrie ; ceux des serviteurs, des maîtres, des époux. Ouvrage indispensable à tous les citoyens Français. Et dans lequel on explique ce que c'est que la Liberté*, Abbeville, Paillart, 1849, 4 p.

(63) *Id.*, *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, Lyon, Conchon, 1871, 24 p.

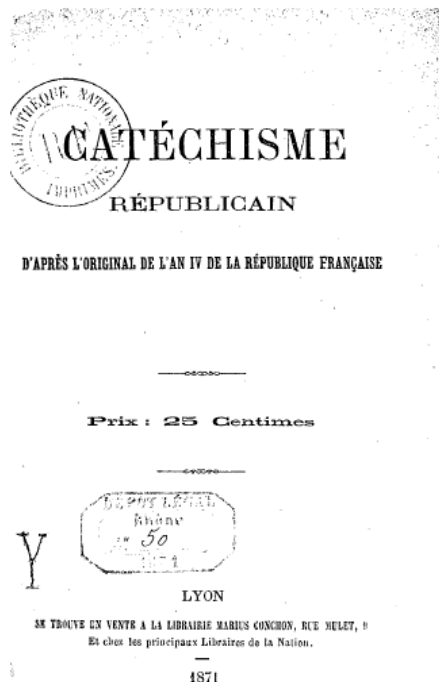
(64) *Id.*, *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, par E. Laudera (de l'Hérault), Lyon, Conchon, 1873, 24 p.

(65) *Id.*, *Le Catéchisme républicain (1793)*, Paris, Imprimerie Nouvelle, 1875, 16 p.

(66) *Id.*, *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, *op. cit.*



Illustration 7 : Auguste LA CHABEAUSSIÈRE, *Catéchisme républicain d'après l'original de l'an IV de la République française*, Lyon, Conchon, 1871, 24 p. Ouvrage conservé à la BNF et numérisé sur le site *Gallica*.



L'héritage révolutionnaire est aussi mis en valeur par l'exhumation des décisions officielles prises pendant la Révolution à propos de cet ouvrage puisque l'éditeur a reproduit scrupuleusement l'extrait de la décision du jury en l'an IV, tel qu'il apparaissait dans les nombreuses éditions de l'an V ou de l'an VI.

Toutefois, comme sous la Seconde République, deux tendances contradictoires se rencontrent : l'affirmation de l'authenticité d'un document historique et la réécriture du texte original. Le statut du texte n'est donc pas clairement arrêté. Dans l'édition parisienne de 1875⁶⁷, la forme est proche des éditions de 1871 et 1873 mais le contenu a été épuré à la fois des éléments qui ne dataient pas de la Révolution mais aussi des

(67) *Id.*, *Le Catéchisme républicain (1793)*, *op. cit.*

références à des décisions officielles passées. De plus, les dernières réécritures repérées sont liées à l'instauration de la laïcité. En effet l'édition de 1882, datée de la même année que la loi Ferry sur la neutralité de l'enseignement, a été faite par la Librairie des écoles laïques et ne comporte plus aucune mention à Dieu ou à l'âme. L'éditeur a aussi modifié le premier vers du quatrain sur la liberté (nous avons vu qu'il s'agissait d'un des quatrains les plus sensibles) en l'expurgeant de sa référence à Dieu d'une part et en insistant d'autre part sur le legs de la Révolution française :

« Question 29 : Qu'est ce que la liberté ?

Du grand quatre-vingt-neuf c'est le plus bel ouvrage [...] »⁶⁸.

Les éditions de 1882 et de 1893⁶⁹ comportent toutes deux la mention « à l'usage des écoles » dans leur titre. Le *Catéchisme républicain philosophique et moral* a retrouvé le statut qu'il avait acquis à partir de l'an II et surtout de l'an IV, celui d'un manuel scolaire destiné avant tout à une utilisation dans les écoles primaires. L'édition de 1893 est toutefois fortement liée à la redécouverte de documents historiques dans le contexte du Centenaire de la Révolution française. En effet, le catéchisme de La Chabeaussière fait désormais partie du patrimoine révolutionnaire et républicain et à ce titre il est analysé en 1882 par un auteur catholique, Eusèbe Cléante. Il écrit un article pour s'opposer à la loi Ferry du 28 mars 1882 de laïcisation de l'enseignement et cite donc le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, symbole à ses yeux des dangers d'une « morale sans dieu » :

« Tel est le résumé, en 55 articles, de ce catéchisme qui devrait faire de la jeunesse républicaine le modèle et le rempart de toutes les vertus. Son caractère de morale purement humaine, où la Divinité n'intervient que pour la forme et l'étiquette du langage, le frappait d'une stérilité anticipée. Il fut cependant le livre élémentaire des écoles primaires, en compagnie du Recueil de Léonard Bourdon, depuis son couronnement par le conseil des Anciens, jusqu'aux premières années du Consulat »⁷⁰.

(68) *Id.*, *Le Catéchisme national à l'usage des écoles laïques*, par La Chabeaussière, Paris, Librairie des écoles laïques, 1882, 16 p.

(69) *Id.*, *Catéchisme français à l'usage des écoles primaires, réimpression d'un document rare administratif du département de la Gironde, honoré d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, Bordeaux, Gounouilhou, 1893, 17 p.

(70) Eusèbe CLEANTE, *Morale et catéchisme révolutionnaire. Extrait de la Revue du monde catholique*, Société générale de librairie catholique, Paris, 1880, p. 36.



Un autre auteur, Paul Beurdeley consacre en 1893 un ouvrage aux catéchismes révolutionnaires pour insister au contraire sur l'importance de l'existence d'une morale indépendante de la religion enseignée à l'école depuis 1882. Il mentionne d'ailleurs la réédition en 1893 du catéchisme. L'ouvrage de La Chabeaussière est cité en exemple bien que le jugement de l'auteur soit particulièrement négatif :

« La réputation de cet ouvrage écrit en vers et qui se compose de 55 quatrains dans le genre de ceux de Pibrac nous paraît un peu usurpée. Il est rédigé en vers français d'un style médiocre et parfois obscur. La pensée est honnête, assez modérée, et toujours banale »⁷¹.

Il est frappant de voir que, même chez cet auteur républicain, l'héritage pédagogique de la catéchèse religieuse n'est plus assumé contrairement à ce que nous avons vu pour les auteurs révolutionnaires de catéchismes politiques. En effet, cette pédagogie politique n'est plus en phase avec le projet de politisation républicaine, ce qui explique la disparition progressive de ce genre de la littérature politique au tournant du siècle.

*

Jean Hébrard a publié dans le *Dictionnaire critique de la République* un article intitulé « Le Livre » et dans lequel il explique, en parlant de la récompense reçue par le catéchisme de La Chabeaussière en l'an IV, que « la République n'a peut-être pas totalement réussi son premier livre »⁷². Cela n'est pas sans rappeler le jugement de Paul Beurdeley en 1893, comme si ce catéchisme politique ne pouvait être oublié compte-tenu de son statut de manuel officiel de la Première République, bien qu'il soit gênant d'en évoquer la forme et le contenu. Pourtant, ce texte a connu 82 éditions sur un siècle et a eu au moins trois « vies » : manuel officiel de la Première République, texte de combat républicain depuis les années 1830 jusqu'à la Seconde République et élément du patrimoine révolutionnaire pour les républicains de la Troisième République. L'échec ne paraît pas si évident à l'aune de la longévité éditoriale de cet ouvrage.

Le succès du *Catéchisme républicain, philosophique et moral* s'explique par sa très grande malléabilité aussi bien formelle que tex-

(71) Paul BEURDELEY, *Les catéchismes révolutionnaires. Etude historique et pédagogique sur la morale civique*, Paris, Fischbacher, 1893, p. 65.

(72) Jean HÉBRARD, « Le Livre », dans Vincent DUCLERT, Christophe PROCHASSON (dir.) *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 919.

tuelle. C'est son caractère polymorphe et par conséquent la diversité de ses incarnations et de ses réceptions qui explique son exceptionnelle longévité, comparée à celle de l'ensemble du corpus de catéchismes politiques. De plus, cet ouvrage a été jusqu'aux années 1880-1890 en phase avec un état de la pédagogie politique. Le fait qu'il ait renoué avec la plus classique des traditions (forme catéchistique, utilisation du quatrain) a été la clé de son succès. Le catéchisme politique a ainsi été genre politique majeur (en particulier pour les républicains), et celui de La Chabeaussière a sans doute incarné pour de nombreux hommes du XIX^e siècle ce genre littéraire.

Jean-Charles BUTTIER
Institut d'Histoire de la Révolution Française
Université Paris 1-Panthon-Sorbonne
1 rue Félix Duban 41000 Blois
jeancharlesbuttier@gmail.com